



Lorsqu'on répète un comportement dangereux sans qu'un accident se produise, on finit par considérer que cet accident ne nous arrivera pas.

Et si un accident survient malgré tout, on peut avoir tendance à en attribuer la responsabilité aux autres.

C'est un constat que nous retrouvons régulièrement dans les propos des auteurs d'accidents que nous accompagnons.

Il rejoint directement les mécanismes psychologiques évoqués par Jean-Pascal Assailly et les réflexions d'Yves Goasdoué sur la perception du danger.

L'accident ne se résume pas aux quelques secondes du choc

Pour faire évoluer les comportements, je pense que nous avons un travail important à mener dans le domaine de l'éducation.

Il faut notamment parvenir à montrer les conséquences réelles des accidents pour essayer de limiter la prise de risque.

Lorsque l'on parle d'accident de la route, l'image qui vient spontanément à l'esprit est généralement celle du choc.

On imagine les quelques secondes pendant lesquelles l'accident se produit.

Mais nous avons beaucoup plus de difficultés à nous représenter ce qui se passe après.

Or, pour les victimes, l'accident ne se limite pas à cet instant.

Il marque souvent le début d'un parcours extrêmement long.

Rendre visibles les conséquences qui peuvent durer toute une vie

C'est précisément l'un des moteurs de notre action quotidienne au sein de Victimes & Citoyens.

Nous cherchons à construire des messages et des outils capables de transmettre cette réalité.

Lorsqu'une personne devient victime d'un accident, qu'elle en soit directement responsable ou qu'elle ait subi le comportement d'un tiers, un nouveau parcours commence.

Selon la gravité de l'accident, ce parcours peut durer quelques jours, plusieurs mois, des années, voire toute une vie.

Il peut comprendre une longue période de rééducation, une perte importante d'autonomie, des conséquences familiales et des répercussions professionnelles.

Ce sont toutes ces dimensions que nous devons parvenir à rendre visibles et concrètes.

Je pense que l'éducation à la sécurité routière doit davantage intégrer cette réalité.

Il ne s'agit pas seulement de montrer qu'un accident peut se produire. Il faut permettre à chacun de comprendre ce que cet accident peut provoquer dans l'existence d'une personne et dans celle de son entourage.

C'est ainsi que nous pourrions contribuer à faire évoluer la perception du risque.

Faire du risque routier un risque socialement inacceptable

Nous devons parvenir à une situation dans laquelle la prise de risque routier devient véritablement inacceptable pour la société.

C'est ce que l'on observe davantage dans certains pays, notamment en Suède.

Lorsque le risque devient socialement inacceptable, les individus comme les pouvoirs publics sont davantage incités à mobiliser les moyens nécessaires pour le réduire.

Cela suppose de faire évoluer notre perception des dangers et de travailler sur les biais cognitifs évoqués précédemment.

Mais cela suppose aussi de mieux comprendre ce qui se cache derrière les chiffres de la sécurité routière.

Ces chiffres correspondent à des personnes, à des vies bouleversées et à des conséquences qui touchent directement les victimes et leurs proches.

Il faut nous interroger sur les raisons pour lesquelles nous continuons, au quotidien, à accepter certains risques alors que nous savons qu'ils peuvent nous toucher personnellement ou provoquer un drame pour quelqu'un d'autre.

Pourquoi acceptons-nous de mettre en danger notre propre vie, mais aussi celle de la personne qui se trouve en face de nous ?

C'est une question essentielle pour faire progresser la prévention.

Donner du sens à la règle et à la sanction

Je voudrais terminer sur un autre aspect que nous rencontrons régulièrement dans l'accompagnement des victimes, mais aussi dans les actions de prévention que nous menons en milieu carcéral.

Il s'agit du sens donné à la règle et à la sanction.

La question n'est pas seulement de savoir si une sanction est suffisamment sévère.

Il faut également qu'elle soit comprise, crédible et réellement appliquée.

La sanction doit avoir un sens pour la personne concernée.

Elle ne doit pas être uniquement punitive. Elle doit aussi remplir une fonction pédagogique et protectrice, pour l'individu comme pour l'ensemble de la société.

La sanction constitue également un repère social. Elle permet de comprendre la gravité d'un comportement et de ses conséquences.

Or, nous rencontrons aujourd'hui en France des difficultés importantes sur ce point.

Certaines condamnations interviennent beaucoup trop tard. D'autres paraissent difficilement compréhensibles au regard des conséquences de l'accident.

Quand la sanction ne paraît pas à la hauteur des conséquences

Nous accompagnons de nombreuses victimes dans leur parcours pénal.

Il arrive, par exemple, qu'une famille soit confrontée à une condamnation comportant une amende pénale de 500 euros, alors qu'un jeune de 18 ans se retrouve tétraplégique à la suite de l'accident.

Pour la victime et sa famille, une telle situation est extrêmement difficile à comprendre.

Elles ne parviennent pas à saisir pourquoi la sanction prononcée paraît si faible au regard des conséquences subies.

Et le message adressé à l'auteur de l'accident peut lui aussi poser problème.

La sanction peut donner le sentiment que les faits commis ne sont finalement pas si graves, alors que leurs conséquences sont considérables.

C'est pourquoi je pense que nous devons approfondir notre réflexion sur le rapport à la règle et à la sanction.

Il ne suffit pas de prévoir des peines. Il faut aussi s'interroger sur leur compréhension, leur application et le message qu'elles adressent à la société.

Rendre visibles les conséquences des accidents et redonner du sens à la sanction constituent, à mes yeux, deux enjeux importants pour faire évoluer les comportements routiers.

Découvrez le Cahier du MAP réalisé à partir des échanges du Webinaire du MAP du 15 octobre 2026.



*Cette publication ne constitue pas une simple retranscription du webinaire. Elle en reprend les principaux enseignements, les organise autour de **six grandes thématiques** et les met en perspective pour approfondir les questions soulevées par les intervenants.*

*De la perception du danger à l'acceptation des règles, de l'éducation à la sanction, des conséquences humaines des accidents au partage de la route, ce Cahier propose **une lecture transversale des mécanismes qui déterminent les comportements routiers.***

*Une dernière partie, « **Le regard du MAP** », prolonge cette analyse par une réflexion prospective sur les méthodes de prévention, la mobilisation des territoires, l'évaluation des technologies de sécurité et la nécessité de garantir leur efficacité tout au long de la vie des véhicules.*

*L'ambition de cette publication est d'**alimenter la réflexion sur les conditions nécessaires à la poursuite des progrès**, sans opposer les approches qui ont fait leurs preuves aux nouvelles pistes qu'il reste à explorer.*